

FONDS DE DOTATION MAUD LIEUX

Newsletter Mai 2024

Don à Akamasoa:

Le 26 Mai 2024 nous nous sommes réunis en Conseil d'Administration et avons validé le versement d'un chèque de 12 049€ à l'Association des Amis du Père Pedro.

Merci encore une fois pour vos dons tout au long de l'année et pendant la Marche pour Maud, qui nous permettent chaque année depuis la création du fonds de dotation de soutenir l'action du Père Pedro !





Marche 2024:

La 14ème édition de la Marche aura lieu le Samedi 7 Décembre 2024 à 9H30.

Nous vous y retrouverons avec plaisir!

Aquathlon Challenge Maud Lieux 2024:

L'aquathlon Stéphanois 2023 a permis de récolter 300 euros, en faveur du Fonds de dotation Maud Lieux. Nous remercions l'ensemble des participants et le club de l'ASMSETRI 42.

L'Aquathlon Stéphanois aura lieu cette année le samedi 12 Octobre 2024 à la piscine Raymond Sommet. N'hésitez pas à nous y rejoindre pour participer ou voir cette épreuve spectaculaire!



Pour rappel : Quelques précisions sur le fonctionnement du fonds de dotation

Un fonds de dotation appartient à la catégorie des associations (personnes morales de droit privé). Elle reçoit de l'argent ou des biens de donateurs, puis les capitalise pour les utiliser ou les reverser à une autre association/fondation qui accomplit des missions ou des actions dans le domaine social par exemple. Un fond de dotation est une « personne morale à but non lucratif », sa gestion doit donc être désintéressée et ses membres doivent être bénévoles.

Pour être clair : le fonds de dotation Maud Lieux est une fondation qui reçoit l'argent de donateurs en vue de les reverser à l'association « Akamasoa » par l'intermédiaire de l'association des « Amis du Père Pedro ».

Le fonds de dotation Maud Lieux reverse ses dons à l'association les Amis du Père Pedro car c'est l'antenne française d'Akamasoa. Au niveau légal, il nous est interdit de donner directement de l'argent à l'étranger (afin d'éviter tout blanchiment d'argent).

Nous donnons donc les fonds récoltés à l'antenne française (les Amis du Père Pedro) qui, elle, est habilitée à reverser l'argent à l'association Akamasoa.

Rassurez-vous, les **frais de fonctionnement** de l'association des Amis du Père Pedro, tout comme ceux de Akamasoa sont **très faibles** (autour de 2,5%). Ainsi, la quasi-totalité de la somme donnée aux Amis du Père Pedro est reversée à Akamasoa.

Pour le **Fonds de Dotation**, les frais de fonctionnement sont de 2% environ.



- ✓ Plus d'informations sur les actions du Père Pedro ici : <https://www.perepedro-akamasoa.net/>